

Vous avez dit « monnaie » ?

De l'origine sociale des monnaies aux formes monétaires contemporaines

« You try to gimme your money
you better save it, babe
Save it for your rainy day »

Jimi Hendrix, « Fire »

La monnaie est une chose curieuse. Indispensable aujourd'hui dans notre quotidien, celle-ci est souvent perçue comme possédant, par elle-même, une sorte de pouvoir magique lui permettant d'exaucer tous nos vœux, tous nos désirs, bref, dans notre société marchande, d'acheter quasiment tout. Il y a donc bien, à côté du fétichisme de la marchandise, un fétichisme de la monnaie : le fait de prendre pour une propriété naturelle, son « pouvoir d'achat », ce que la monnaie ne possède que comme représentation de rapports sociaux historiquement spécifiques. Dès lors, « comprendre ce qu'est réellement la monnaie », comme y invitaient F. Flipo et D. Bayon dans un article au ton fort juste¹, est certainement une voie féconde pour défétichiser cette dernière et de là, sortir de l'économie.

Pour autant, les formes et surtout les usages de la monnaie que nous connaissons dans notre société moderne sont très particuliers comparés à ce qu'ils ont pu être en d'autres lieux et d'autres époques. A tel point même qu'un débat existe pour savoir s'il est toujours légitime de parler de « monnaie ». En outre, de nombreuses sociétés précapitalistes, pour lesquelles l'économie n'existe pas², ont utilisé des « monnaies » et bien souvent d'ailleurs plusieurs en même temps. Aussi, la question qui semble émerger est-elle la suivante :

Une société post-économique est-elle *ipso facto* une société sans monnaie ou bien, au contraire, une société avec un ou plusieurs types de monnaies particulières ?

Ce texte ne prétend pas trancher la question. Les études portant sur les « monnaies », les tentatives de définitions, leurs histoires, qui sont légions, ne sont pas toujours compatibles, et je n'ai aucune prétention à avoir fait le tour du sujet. Quant à la forme que pourrait prendre une société au-delà de l'économie, le problème reste encore largement ouvert. Plus modestement, l'objectif est ici simplement d'offrir un point de départ à cette nécessaire réflexion.

Dans un premier temps, il s'agira, en mettant à profit les apports de l'anthropologie, d'aller aux sources sociales et non économiques de la « monnaie », avant d'observer, dans un second temps, les

¹ « Ca va péter ou ça a déjà pété ? » dans *La Décroissance*, n° 79, mai 2011.

² « Dans les sociétés traditionnelles, [...] structurellement, l'économie n'existe pas », remarque M. Sahlins dans *Age de pierre, âge d'abondance* (Gallimard, 1976, p. 118) ou encore chez Louis Dumont, « il n'y a rien qui ressemble à une économie dans la réalité extérieure jusqu'au moment où nous construisons un tel objet », dans *Homo aequalis : genèse et épanouissement de l'idéologie économique* (Gallimard, 1977, p. 33).

différentes formes prises par la monnaie moderne, aujourd'hui. Mais, avant d'aller plus loin, une définition de la monnaie est nécessaire.

I. Une définition de la « monnaie »

Qu'est-ce que la monnaie ? La fameuse réflexion de Saint Augustin concernant le temps s'applique *mutatis mutandis* à la monnaie : « Qu'est-ce donc que le temps ? Si personne ne me le demande, je le sais ; mais que je veuille l'expliquer à la demande, je ne le sais pas ! » Car il est vrai que, plus on y réfléchit, plus la nature de la « monnaie » se dérobe.

Si l'on regarde dans l'histoire, la liste des objets ou des biens qui ont été appelés « monnaies » par les anthropologues, à tort ou à raison, est longue : coquillages cauris, pierres de jade, pièces de tissus, barres de sel, dents de cochons, graines de cacao, grains d'orge, pièces frappées, etc. Aujourd'hui encore la monnaie peut prendre des formes diverses : billets de banque, monnaie scripturale, tickets restaurant, chèques fidélité, etc.



Une forme de monnaie très ancienne : les cauris

Difficile de s'y retrouver. Peut-on parler de « monnaies » pour les premières ? Ou devrait-on parler de « quasi-monnaies » ? De « paléo monnaies » ? De « monnaies primitives » ? Ou encore de « monnaies sauvages » alors qu'il faudrait voir dans les secondes des monnaies modernes ?³ Tout cela dépend bien évidemment de la définition que l'on retiendra.

Parmi toutes les définitions disponibles, celle que propose Alain Testart dans un article articulant brillamment économie politique et anthropologie⁴, me semble particulièrement convaincante. La voici. Sera considérée comme monnaie :

- Une ou plusieurs espèces de biens, le nombre de ces espèces étant limité,
- Dont la cession, en quantité déterminée, au sein d'une communauté de paiement, est prescrite ou préférée dans la plupart des paiements et est réputée avoir valeur libératoire.

Où il faut entendre « payer » comme un « acte par lequel on s'acquitte d'une obligation en cédant une chose prescrite à l'avance par le code social ou un engagement contracté. » Ainsi, quand je paie, je me libère d'une obligation⁵. C'est le « pouvoir libératoire » de la monnaie. Il s'ensuit par ailleurs que la

³ A. Caillé, « Monnaie des sauvages et monnaie des modernes », *Bulletin du MAUSS*, mars 1987.

⁴ A. Testart, « Moyen d'échange / moyen de paiement : des monnaies en général et plus particulièrement des primitives » dans *Aux origines de la monnaie* (sous la dir. A. Testart), Errances, 2001.

⁵ Le terme « payer » peut ici porter à confusion tant nos esprits sont marqués par l'économisme ambiant, aussi je précise qu'il n'y a, *a priori*, aucune connotation marchande. Comme le dit Karl Polanyi « le paiement n'est pas un phénomène économique » (cf. *Essais de Karl Polanyi*, Seuil, 2008, p. 227). L'obligation de laquelle on s'acquitte en payant peut en effet être de nature sociale et non économique. N'oublions pas que payer vient du latin *pacare* qui signifie « apaiser » ou encore « ce qui apaise l'ennemi ».

monnaie est le seul bien qui ne puisse être refusé comme moyen de paiement. Cette définition appelle quelques remarques.

Pour de nombreux économistes, la monnaie se caractérise par les diverses fonctions que celle-ci permet d'assurer. A savoir, pour les principales, les fonctions de moyen d'échange, de réserve de valeur, d'étalon de valeur et de moyen de paiement. (Cette dernière fonction n'émergeant que tardivement avec K. Marx et M. Weber) A. Testart montre qu'une telle caractérisation n'est pas pertinente⁶ et cela pour au moins deux raisons : d'une part, ces fonctions sont indépendantes entre elles et, d'autre part, des objets différents de la monnaie peuvent remplir les mêmes fonctions (les monnaies de compte par exemple, peuvent servir d'étalon sans pour autant avoir de valeur⁷, un bien immobilier peut faire fonction de réserve de valeur, le crédit peut servir de moyen d'échange, etc.). Il faut bien faire la différence entre l'aptitude à être utilisé et l'utilisation effective. Ce qui, en définitive, distingue la monnaie des autres biens c'est la *préférence* que les hommes lui portent comme moyen de paiement.

Définir la monnaie comme un bien permettant de payer permet également de recouvrer facilement les fonctions classiques évoquées ci-dessus⁸. La relation entre moyen de paiement et moyen d'échange mérite cependant une attention particulière. Imaginons la situation suivante :

Pierre, qui possède un bien X, souhaiterait acquérir le bien Y que détient Paul. Si Paul souhaite acquérir le bien X, pas de problème ! Il suffit de procéder à un troc. Toutefois, cette « coïncidence des désirs » n'a pas toujours lieu... Comment faire alors ? Pierre pourrait échanger, avec un autre échangiste, Jacques, son bien X contre un bien Z. Malheureusement, il n'y a aucune raison *a priori* que Paul souhaite acquérir Z et incidemment Pierre n'a aucune raison d'échanger son bien X avec Jacques. La situation change cependant radicalement si la monnaie existe ! En effet, dans ce cas, Pierre a tout intérêt à échanger son bien X contre de la monnaie car il est assuré que Paul acceptera, comme tout un chacun, cet argent en échange du bien Y !

On voit bien, à travers cette expérience de pensée⁹, que la monnaie ne joue le rôle de moyen d'échange des économistes qu'à la condition qu'elle soit acceptée par tous¹⁰. Autrement dit, la monnaie est le bien que je préfère comme moyen de paiement dans l'exacte mesure où celui-ci est également préféré par tous. Ce que P. A. Samuelson résume de façon lapidaire : « Paradoxe : la monnaie est acceptée parce qu'elle est acceptée »¹¹. On sent poindre ici une dimension sociale de la monnaie, irréductible à sa dimension économique. La tradition métalliste qui expliquait l'acceptabilité des pièces de monnaie grâce à la valeur intrinsèque objective que leur conférait une certaine quantité de métal précieux est aujourd'hui totalement discréditée et ne peut justifier l'existence de monnaie fiduciaire telle que les billets de banque. En fait, il semble que l'acceptabilité dont jouit la monnaie

⁶ Rejoignant sur ce point J. Hicks, *Monnaie et Marché*, éd. Economica, 1991.

⁷ Les monnaies de compte ne s'échangent pas. Or, seul l'échange permet de réaliser la valeur !

⁸ Cela n'est sans doute pas nécessaire tant l'approche de la monnaie à travers ses « fonctions » est incapable de rendre compte de sa nature sociale, néanmoins cela crédite la définition d'Alain Testart d'une certaine cohérence.

⁹ Bien évidemment cette situation, qui n'a rien d'historique, est totalement fictive. Il s'agit simplement de mettre en évidence une propriété particulière de la monnaie. Je me situe donc dans le cadre d'une genèse conceptuelle et non historique. Voir plus bas.

¹⁰ Alain Testart, qui développe un exemple similaire dans son article « Moyen d'échange / moyen de paiement : des monnaies en général et plus particulièrement des primitives » (*op. cit.*), ne juge pas opportun d'insister sur ce fait, qu'il considère être une « banalité », mais montre plutôt que la monnaie est ainsi une *cause* de l'échange puisqu'en l'absence de monnaie Pierre n'aurait sans doute rien échangé avec Jacques ni avec quiconque. Pour autant, il me semble que cette « banalité » n'en est pas une pour tout le monde...

¹¹ P. A. Samuelson cité dans l'article d'A. Orléan, « L'origine de la monnaie (I) », *Revue du Mauss*, 1991.

doive plutôt son existence à une sorte d'accord entre les membres de la société¹² mettant en jeu certaines formes proprement sociales telles la confiance, l'habitude, ou encore la foi¹³. Ainsi, on peut citer Georg Simmel qui évoque la « foi socio-psychologique apparentée à la fois religieuse »¹⁴ ou bien encore François Simiand qui voit, quant à lui, la monnaie comme le produit d'une « croyance et d'une foi sociale »¹⁵. L'incapacité des révolutionnaires français, après 1789, à faire accepter par la population les fameux assignats en guise de paiement, et cela même en menaçant de la peine de mort quiconque les refuserait¹⁶, ou inversement, celle de la ville d'Arras à interdire, malgré des tentatives de répression qui ont duré plus deux siècles, l'usage des méreaux, cette monnaie populaire qui y était répandue au XIIe et XIIIe siècles¹⁷, illustrent admirablement la nature sociale de cette confiance, ou selon les cas, de cette défiance.

Finalement, il faut donc bien s'accorder avec S. Latouche lorsque celui-ci affirme que « la monnaie touche à l'essence du social » ou encore qu'« elle est hors économique »¹⁸. Rien n'est donc simple en matière de monnaie...



¹² C'est même pour B. Lietaer et M. Kennedy, ce qui permet de définir une monnaie : « tout moyen d'échange standardisé généralement accepté au sein d'une communauté », dans *Monnaies Régionales, de nouvelles voies vers une prospérité durable*, Editions Charles-Léopold Mayer, 2008, p. 217-218.

¹³ A. Orléan a écrit à ce sujet plusieurs articles stimulants dans lesquels il montre que la théorie quantitative de la monnaie, qui reste aujourd'hui la conception dominante, est incapable de rendre véritablement compte de ce phénomène et propose plutôt de voir la monnaie comme « une dynamique intersubjective de type spéculaire » où le désir mimétique cher à René Girard n'est pas loin. Voir « l'origine de la monnaie (I) et (II) » ; « Pour une approche girardienne de l'*homo oeconomicus* », etc.

¹⁴ Georg Simmel, *Philosophie de l'argent*, 1900, cité par A. Orléan dans l'article « monnaie » pour le *Dictionnaire des sciences humaines* disponible ici :

< <http://www.parisschoolofeconomics.com/orlean-andre/depot/publi/Dictionnaire0612.pdf> >.

¹⁵ Simiand François, « La monnaie réalité sociale », 1934, cité par A. Orléan, *ibid.*

¹⁶ Voir par exemple l'introduction de l'article « Genèse de l'Etat et genèse de la monnaie : le modèle de la *potentia multitudinis* » d'A. Orléan et de F. Lordon sur < <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article80> >.

¹⁷ B. Lietaer et M. Kennedy, *Monnaie Régionales*, p. 63.

¹⁸ Serge Latouche, *L'invention de l'économie*, Albin Michel, 2005, p. 31.

Munis d'une définition, il est maintenant légitime de nous demander quelle est l'origine de la « monnaie ». Toute une littérature, principalement due aux économistes, présente l'apparition de la « monnaie » comme une réponse aux problèmes découlant de la pratique du troc. Adam Smith, par exemple, exposait, dans son célèbre *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, les déboires rencontrés par un boulanger qui, désirant de la viande, était confronté à un boucher, qui, étant quant à lui déjà pourvu de tout le pain qui lui était nécessaire, ne voulait aucunement du sien. L'invention de la monnaie venait dans ce cadre, à point nommé, comme une réponse aux frictions spécifiques liées au troc¹⁹, puisqu'elle agissait tel un « lubrifiant des échanges »²⁰ permettant au boulanger de satisfaire ses besoins : en vendant son pain à quiconque en voulait contre de la monnaie, il lui était désormais possible de revenir chez le boucher acheter sa viande avec la monnaie gagnée. Ainsi, aux dires des économistes, le troc serait une pratique humaine naturelle, qui aurait toujours existé, et qui aurait, dans un second temps, donné naissance à la monnaie.

Pourtant, comme nous allons le voir maintenant, les faits rapportés par les anthropologues ne laissent aujourd'hui aucun doute : tout ceci n'est qu'une fable mystificatrice !

2. L'échange : un cas très particulier de circulation

A nos yeux d'« homo oeconomicus », tout transfert réciproque de biens ou de services entre deux personnes, ou deux groupes, s'apparente à un échange. Le troc n'est qu'un cas particulier : un échange sans monnaie. Pour autant, il faut se rendre à l'évidence, au sein des sociétés primitives, l'échange n'est pas le mode dominant de transfert des biens et des services.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de définir précisément ce qu'est un échange. Je reprends ici la fine analyse menée par A. Testart dans son *Critique du don*. Un échange est composé de deux transferts réciproques dans lequel « chacun des transferts est à la fois cause et effet de l'autre »²¹ En particulier, retenons que, dans un échange, les relations sociales qu'entretiennent entre eux les échangistes ne sont ni causes ni effets du transfert réciproque. Autrement dit, non seulement aucune relation sociale particulière n'est nécessaire au transfert de bien (ni *a fortiori* à l'origine comme c'est au contraire le cas lorsque, par exemple, les échangistes possèdent un lien de dépendance qui les relie) mais même après, aucun lien n'a été institué entre les échangistes ; ces derniers sont simplement quittes. Il s'agit là d'un rapport social mais pas d'une relation sociale à proprement parler. La relation corrélatrice à un échange est ainsi, en quelque sorte, asociale. Mais il y a plus !

En effet, à côté de l'échange, et donc du troc, figurent d'autres types de transferts bien plus répandus dans les sociétés primitives. Bien sûr, on pense tout de suite au don et c'est un des grands mérites de Marcel Mauss que d'en avoir souligné l'importance dans son fameux *Essai sur le don*. La forme agonistique qu'il peut prendre, comme dans le cas du Potlatch chez les Kwakiutl de la côte nord-ouest américaine est d'ailleurs bien connue. L'influence de M. Mauss et son insistance sur « l'obligation de rendre » a cependant amené nombre d'anthropologues à ne voir plus que des dons

¹⁹ Il en est ainsi de S. Jevons qui identifiait trois principales contraintes : la double coïncidence des besoins, l'absence de mesure homogène de la valeur et l'absence de moyen de subdivision. Cf. *Money and the Mechanism of Exchange*, (1876).

²⁰ Selon le mot attribué à John .Stuart Mill.

²¹ Alain Testart, *Critique du don. Etude sur la circulation non marchande*, Syllepse, 2007, p. 50.

partout. Mais qu'est-ce qu'un « don » ? A nouveau je suivrai A. Testart : « le don est un transfert non exigible dont la contrepartie ne l'est pas plus »²². Où il faut entendre « exigible » non pas comme moralement exigible, mais comme juridiquement exigible (distinction que n'a pas opérée M. Mauss). Ce qui signifie en particulier que ne pas honorer cette obligation peut être sanctionné par le recours à la force dont dispose le pouvoir politique. Si l'on admet cette définition alors il faut également admettre que ce qui a été trop souvent qualifié de « don » et de « contre don » n'est autre qu'un échange dont le contre transfert est différé dans le temps. Il en va ainsi du fameux Kula découvert par B. Malinowski dans les îles Trobriand à l'est de l'Indonésie. Nous en reviendrions donc à l'échange... Est-ce tout ?

Non ! Outre l'échange et le don figurent en effet d'autres types de transferts que, faute de mieux, A. Testart appelle les transferts du troisième type (t3t)²³. Un « t3t » est « un transfert [juridiquement] exigible sans qu'aucune contrepartie ne le soit. » L'ensemble des « t3t » est vaste : amendes pour dédommagements ou réparations, tributs au chef, taxes, impôts, etc. Bien souvent, la cause d'un « t3t » est une dépendance statutaire ou juridique, liée à ce que l'on pourrait appeler, suivant en cela M. Godelier, les rapports politico-religieux²⁴. Le serf du Moyen Âge, par exemple, devait payer à son seigneur, une taxe, le chevage, du seul fait qu'il était serf, bref de son statut. Un des traits caractéristiques des sociétés anciennes est en effet leur capacité à produire des obligations, parfois secondées de droits, de nature non économique. Ce sont par exemple des obligations issues de la naissance, de la parenté, du mariage, etc.²⁵. Ainsi, dans certaines tribus australiennes, le chasseur ne dispose pas de son gibier, il *doit* le remettre à d'autres, bien souvent ses beaux-frères, qui eux-mêmes *doivent* lui remettre le leur. Dans ce cas, nul échange, ni don ! Mais bien transfert réciproque dû à titre de dépendance réciproque²⁶.



²² *Ibid.*, p. 56, ou encore la note de lecture sur cet ouvrage dans *Sortir de l'économie*, n°2, 2008.

²³ *Ibid.*, p. 51 et suivantes.

²⁴ Maurice Godelier, *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Albin Michel, 2007.

²⁵ Sur ce sujet voir aussi *Essais de Karl Polanyi*, Seuil, 2008, p. 239.

²⁶ Au passage, il me semble qu'une société post-économique, une société dans laquelle la « séparation marchande » aura été abolie, devra nécessairement s'appuyer sur des transferts du troisième type. Bien sûr, sans faire appel à une dépendance statutaire subie ce qui ne serait pas souhaitable, mais plutôt à quelque chose comme des obligations réciproques, librement consenties, entre plusieurs groupes, ou plusieurs personnes, permettant d'offrir à chacun sécurité mais aussi une puissance d'agir élargie. Facile à dire !

En fait, le troc quand il est présent dans les sociétés primitives relève principalement de ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui le commerce extérieur. On ne troque pas avec ceux de sa tribu mais avec les « étrangers ». Dans les sociétés primitives où la division du travail est faible, chacun produisant la plus grande part de ce qu'il consomme, la circulation des biens et des services, et en particulier le troc, entre les membres n'est en effet pas véritablement nécessaire²⁷. Toutefois, ce qu'il est important de souligner, c'est que ces échanges « extracommunautaires » ne sont pas à proprement parler marchands²⁸. Ils prennent place dans le cadre de ce qu'Alain Testart nomme une « amitié d'échange », une sorte d'amitié contractée spécifiquement afin de réaliser des échanges. C'est d'abord le lien d'amitié entre les échangistes qui rend possible, dans un second temps seulement, les rapports entre les biens. En particulier, à aucun moment, les biens échangés n'ont été « jetés » sur un marché (vu comme place ou comme système) comme de vulgaires marchandises. Ce lien d'amitié entre les deux échangistes, entretenu sur une longue durée par divers moyens est d'ailleurs ce qui rend possible l'utilisation du crédit lors de ces échanges : on ne fait pas le contre-transfert de l'échange tout de suite, on attend la prochaine rencontre, voire la suivante, nul besoin de monnaie donc.

Les apports de l'anthropologie dont nous disposons aujourd'hui permettent donc de rejeter définitivement la fable du troc comme explication de l'apparition de la monnaie. Avec le recul, il s'avère que les économistes classiques et néo-classiques, n'ont pas su faire la distinction entre genèse conceptuelle, ou idéale, et genèse historique. Ce qui les a amenés à entrelacer les deux approches créant ainsi une grande confusion chez leurs successeurs.

Par genèse conceptuelle, il faut comprendre une forme de raisonnement logique qui partant d'un certain « état de nature », ou d'un concept, en développe rationnellement les implications. Dans le cas de W. S. Jevons²⁹, ou dans l'approche d'A. Orléan et de F. Lordon³⁰, il s'agit d'un « état de nature » abstrait, n'ayant jamais existé historiquement, dans lequel une division du travail importante est supposée et que l'on pourrait qualifier d'économie marchande sans monnaie. Un autre exemple d'une telle approche nous est donné par Karl Marx dans *Le Capital*, qui, partant de la forme marchandise, réussit à rendre compte de la société capitaliste dans son ensemble et incidemment de la monnaie conçue comme une marchandise particulière, placée, par un acte social, au rang d'équivalent universel³¹. C'est la confusion entre ces deux types de genèse qui a conduit à projeter dans le passé des formes historiquement spécifiques liées à la société contemporaine, telle la relation marchande.

Bref, l'idée suivant laquelle, dans le passé, les transferts de biens n'étaient que des échanges mettant en scène deux parfaits inconnus, illustrant en cela une figure intemporelle, anhistorique, que

²⁷ Max Weber devait certainement avoir une idée similaire en tête lorsqu'il évoquait l'hypothèse selon laquelle le commerce entre peuples a précédé les formes d'échanges internes. Cf. *Histoire économique*, Gallimard, 1992, p. 218. Toutefois, cela ne signifie pas qu'il faille voir l'émergence du commerce intérieur des temps modernes comme une évolution naturelle et inéluctable de ce type de commerce. Comme le note K. Polanyi, il faut au contraire se tourner vers « le *deus ex machina* de l'intervention étatique » pour en expliquer la genèse. Cf. *La Grande Transformation*, Gallimard, 1983, p. 97.

²⁸ A. Testart, *Critique du Don*, *op. cit.*, et particulièrement, le chapitre 5, « Echange marchand, échange non marchand ».

²⁹ Pour une discussion là-dessus on peut consulter l'article de P. Alary, « Money and the mechanism of exchange », lecture critique d'une approche conceptuelle idéale et historique de la genèse de la monnaie, disponible ici : < http://www.lsf.lu/eng/content/download/666/3430/file/F5_Alary.pdf >

³⁰ Cf. « Genèse de l'Etat et genèse de la monnaie : le modèle de la *potentia multitudinis* » d'A. Orléan et de F. Lordon, *op. cit.*

³¹ « Or seul un acte social peut muer une marchandise déterminée en équivalent universel. C'est pourquoi l'action sociale de toutes les autres marchandises exclut de leurs rangs une marchandise déterminée en laquelle elles exposent intégralement leur valeur. La forme physique de cette marchandise devient par là même la forme-équivalent socialement reconnue. Etre équivalent universel devient, au travers de ce procès social, la fonction sociale spécifique de la marchandise exclue. C'est ainsi qu'elle devient monnaie », dans Karl Marx, *Le Capital*, Gallimard, 2008, Ch. II.

serait l'altérité radicale propre à l'échange marchand, est fausse ! L'hypothèse de l'origine économique de la monnaie ne tient donc pas ! Quoi d'autre alors ?

3. Où l'on paie !

En fait, il ne fait plus guère de doute que les premières formes de « monnaie », avant les pièces frappées donc, émergent dans le cadre de paiements liés à des obligations sociales.

Deux ouvrages majeurs consacrés aux monnaies primitives ont contribué à cette prise de conscience. Celui de Paul Einzig³² et de A. Hingston Quiggin³³, tous deux curieusement publiés la même année, 1949. Dans le premier, P. Einzig remarque en effet cette « importance écrasante des paiements unilatéraux et non commerciaux dans la vie primitive lorsqu'on les compare aux paiements provenant des échanges ». Quant au second, A. H. Quiggin y insiste sur les rapports entre la monnaie et « les coutumes quasi universelles du *bride-price* et du *wergeld* ».

De quoi s'agit-il ? Le *bride-price*, ou paiement pour la fiancée, consiste en « un transfert de bien, public et obligatoire, du groupe du mari à celui de la femme à l'occasion de leur mariage »³⁴. C'est une pratique très ancienne que l'on retrouve un peu partout sur la planète. Quant au *wergeld*, ou prix du sang, c'est un « paiement [qui] consiste en la remise de biens précieux par le groupe du meurtrier à celui de la victime. Présent aussi bien en Afrique — Afrique du Nord surtout — qu'en Mélanésie, il est moins fréquent que le paiement pour la fiancée. »³⁵

Comment faut-il interpréter les « monnaies primitives » dans le cadre de ces pratiques ? Question difficile... Francis Dupuy pense qu'il est légitime de voir, dans la foulée de A. H. Quiggin et plus récemment de Philippe Rospabé³⁶, avec quelques réserves toutefois, celles-ci comme des substituts : « elles dispensent de donner une femme pour une femme lorsque l'on n'a pas l'intention ou que l'on n'est pas en mesure de le faire » et « offrent la possibilité d'échapper à la succession des victimes et permettent ainsi d'enrayer la spirale vindicatoire destructrice pour les groupes sociaux »³⁷. Alain Caillé³⁸, même s'il récuse le terme de « monnaie » dans ce contexte³⁹, évoque quant à lui l'idée de « compensation » pour l'épouse cédée ou pour les victimes faites dans un groupe. Enfin, une remarque de P. Rospabé selon laquelle « la richesse substituée [...] n'est que la promesse d'une vie en retour »⁴⁰ permet encore de comprendre la « monnaie » dans ce contexte comme une reconnaissance

³² Paul Einzig, *Primitive Money in its Ethnological, Historical and Economic Aspects*, Eyre & Spottiswoode, 1949.

³³ A. Hingston Quiggin, *A Survey of Primitive Money. The Beginning of Currency*, London, Methuen, 1949.

³⁴ A. Caillé, Introduction au livre de P. Rospabé, *La dette de vie. Aux Origines de la monnaie*, La découverte, 1995.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ P. Rospabé, *La dette de vie. Aux Origines de la monnaie*, *op. cit.*

³⁷ Francis Dupuy, *Anthropologie économique*, Armand Colin, 2001, p. 158.

³⁸ A. Caillé « Quelle dette de vie ? » dans *L'Homme*, 2002/2, n°162, p. 243-254.

³⁹ Réservant l'usage du terme « monnaie » à la monnaie proprement moderne, se plaçant ainsi dans le sillage de K. Polanyi et G. Dalton, il préfère parler dans ce cas de « biens précieux dénombrables qui fonctionnent comme symbole et sceaux de l'alliance ». Ce qui n'est pas sans évoquer la remarque de M. Leenhardt faite dès 1937 concernant la monnaie calédonienne qui est pour lui « symbole de vie et sceau des contrats », voir F. Dupuy, *op. cit.*, p. 153.

⁴⁰ Cité par Francis Dupuy dans *Anthropologie économique*, *op. cit.*, p. 157.

de dette, un engagement à payer plus tard⁴¹. Auquel cas, il est possible d'imaginer que les « monnaies primitives » ne seraient devenues des moyens de paiement *stricto sensu* que dans un second temps : après avoir été utilisées sur de très longues périodes comme de simples gages de paiements futurs (en l'occurrence « d'une vie en retour ») ce n'est que progressivement, via un processus de fétichisation, que celles-ci auraient été considérées comme des biens possédant par eux-mêmes un pouvoir libérateur. Ce qui est une hypothèse très spéculative, j'en conviens parfaitement.

Quoi que l'on pense de l'interprétation à leur donner, ces paiements ne sont pas les seuls à avoir cours dans les sociétés primitives. Alain Testart évoque également ceux concernant les « amendes pour n'avoir pas respecté les tabous du deuil », les « compensations financières pour insulte ou atteinte à l'honneur d'un autre » les « paiements nécessaires pour entrer dans des associations » et enfin « pour certains services », même si, dans ce dernier cas, le « phénomène est rare ». Curieusement, comme le remarque C. Baroin⁴², Alain Testart n'inclut pas dans cette liste les paiements relatifs aux rituels et à la religion, tels les rites funéraires et les sacrifices, à la différence d'Alain Caillé⁴³. Est-ce parce qu'Alain Testart ne considère pas ces actes comme de véritables « paiements » ? Pour ce qui est des sacrifices, il évoque le cas des offrandes sacrificielles⁴⁴ ou encore certains sacrifices aux esprits⁴⁵ qui doivent en effet être considérés comme des dons mais aussi ceux intervenant dans la théologie hindoue, qui, étant imposés par la religion, ne sont pas des dons, ni, me semble-t-il, des paiements à proprement parler puisque, par définition, un paiement libère alors que la nature même de la dette dans cette religion fait que l'on ne peut s'en libérer⁴⁶... Sans doute faut-il alors classer ces derniers parmi les « t3t ». Pour le reste, les sacrifices expiatoires relevant du pénal doivent vraisemblablement être considérés comme des paiements mais, à ma connaissance, il n'en donne pas d'exemple. Bref, la situation est extrêmement complexe et je m'arrêterai donc là sur ce point.

En tout cas, s'il est un fait sur lequel tout le monde s'accorde, c'est bien que l'« on paie énormément, dans la société archaïque, mais par pour acheter »⁴⁷ et c'est même ce qui fait la grande caractéristique des monnaies primitives⁴⁸ : être des moyens de paiements sans servir de moyens d'échange, autrement dit d'achat⁴⁹.

Toutefois, une question demeure : les « monnaies » primitives sont-elles véritablement des monnaies au sens où nous l'entendons aujourd'hui ? Nous avons vu en effet que pour A. Caillé, tel n'était pas le cas puisque, suivant en cela Karl Polanyi, il distingue les « *special purpose money* », les monnaies à usages spécifiques que seraient les « monnaies » primitives, des « *all purpose money* », les monnaies à tous usages que seraient les monnaies modernes. Qu'en est-il ?

⁴¹ Conception de la monnaie qui n'est dès lors pas totalement incompatible avec celle de Joseph A. Schumpeter pour qui celle-ci n'est en effet qu'un « moyen de règlement provisoire de relations de crédit ».

⁴² Voir la recension de *Aux origines de la monnaie* dirigé par Testart, rédigée par Catherine Baroin dans le *Journal des africanistes*, volume 73, n° 1, 2003, p. 181-185.

⁴³ A. Caillé, 1987, « Monnaie des sauvages et monnaie des modernes », *op. cit.*

⁴⁴ Alain Testart, *Critique du don*, *op. cit.*, p. 162.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 169.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 234.

⁴⁷ A. Caillé, « Monnaie des sauvages et monnaie des modernes », *op. cit.*

⁴⁸ A. Testart, « Moyen d'échange / moyen de paiement », *op. cit.*, p. 38.

⁴⁹ Même s'il semble parfois possible, dans des cas très particuliers, d'interpréter certains paiements comme des achats de droits sur des personnes (achat de droit sur l'épouse ou encore le rachat de son droit de vie dans le *wergeld*). Voir A. Testart, « Moyen d'échange / moyen de paiement », *op. cit.*

4. « Monnaies » primitives *versus* Monnaies modernes

En fait, il me semble que les monnaies modernes, lorsque l'on y regarde de près, sont également des « *special purpose money* ». Aussi, plutôt que d'opposer des « monnaies à usages spécifiques » à des « monnaies à tous usages », serait-il préférable d'analyser leurs spécificités relatives. Plusieurs raisons à cela :

D'une part, on peut constater qu'il existe dans notre société des formes de monnaies qui combinent un ou plusieurs critères de limitation dans leur usage. Ce peut-être une limitation temporelle (les tickets restaurant), spatiale (les monnaies locales), une limitation de l'espace des biens et des services accessibles (les bons alimentaires) ou, enfin, une limitation de l'espace social, en ce sens que seules certaines personnes peuvent accéder à une certaine forme monétaire (les exclus bancaires, par exemple, ne peuvent disposer de monnaie scripturale). Bref, d'une manière générale, les monnaies complémentaires, dont je donnerai un aperçu plus loin, peuvent être qualifiées sans ambages de monnaies à usages spécifiques et incidemment ce type de monnaie n'est pas l'apanage des seules sociétés primitives.

D'autre part, les monnaies ayant cours légal, celles que l'on qualifierait spontanément de monnaies à tous usages, ne le sont pas véritablement et cela de deux manières.

Premièrement, force est de constater qu'une monnaie ne permet de payer que ce qui est payable, compte tenu de la forme de vie sociale dans laquelle elle prend place. Ainsi, si l'on peut payer pour le *bride-price* dans les sociétés primitives, un tel paiement est impensable dans notre société et, inversement, si l'on peut aujourd'hui payer pour acheter de la terre, le travail d'autrui, voire de la monnaie, ceci était purement inconcevable dans les sociétés précapitalistes. L'usage de la monnaie moderne est donc bien spécifique à une forme de vie très particulière et, corrélativement, il est ainsi légitime de parler de monnaie à usage spécifique.

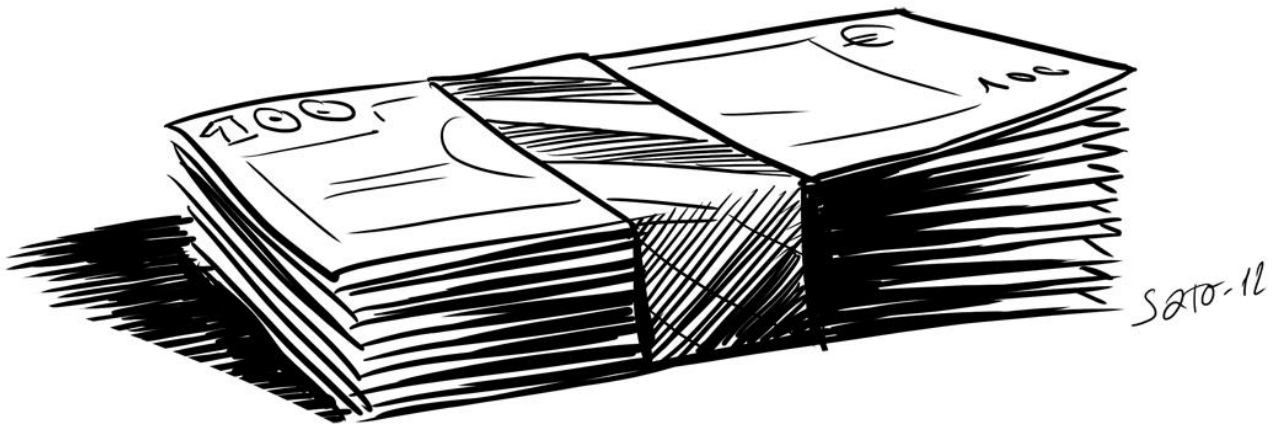
Secondement, il faut s'interroger avec attention sur la signification de « monnaie à tous usages ». En effet, si par cela, il s'agit d'affirmer que la monnaie paie tout ce qui est payable en monnaie, on ne fait qu'énoncer une tautologie. Aussi, pour gagner en compréhension, faut-il prendre soin de distinguer le système monétaire des formes de monnaies qui, prises ensemble, le constitue. En outre, comme il est évident qu'aucune forme monétaire ne peut accomplir, à elle seule, la totalité des usages, la question devient de savoir si les formes monétaires modernes sont suffisamment fongibles pour justifier l'appellation « monnaie à tous usages ». J'emprunte la définition suivante à Jérôme Blanc⁵⁰ :

« La fongibilité de la monnaie peut se définir comme la capacité de fondre plusieurs avoirs en un seul de sorte que l'avoir qui en résulte est employé sans mémoire de ce qui l'a constitué ».

⁵⁰ J. Blanc, « Karl Polanyi et les monnaies modernes un réexamen » (2004), article disponible à cette adresse : < <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/07/91/31/PDF/PolanyiMoModernes.pdf> > . On trouvera également des informations pertinentes du même auteur sur ces questions dans l'article, « L'articulation des monnaies : questions sur la fongibilité et la convertibilité » (2006), disponible à cette adresse :

< <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/08/03/92/PDF/FongibiliteConcurrence.pdf> >, mais aussi dans « Fongibilités et cloisonnements de la monnaie » dans *L'argent des anthropologues la monnaie des économistes*, L'Harmattan, 2008.

En particulier, les formes monétaires doivent être convertibles et ne pas être destinées à des affectations particulières, c'est l'indifférenciation. La convertibilité doit être comprise de deux façons : il s'agit d'une part d'une conversion entre différentes formes monétaires (par exemple, lorsque je retire de l'argent au distributeur, je convertis de la monnaie scripturale en billet de banque, ou encore quand je change des Euros en Dollars) mais également, d'autre part, d'une conversion d'un espace sociologique à un autre (pour que l'argent de la drogue puisse circuler dans l'espace monétaire



commun, il faut d'abord le blanchir par exemple). Quant à l'indifférenciation, ce qu'il faut saisir, c'est que de nombreux cloisonnements de multiples natures (comptables, cognitifs, circuits socio-économiques, moraux) font que, dans la pratique, celle-ci n'est que très relative. Pour ne donner qu'un exemple, si je gagne au Loto, je ne voudrais certainement pas utiliser cet argent pour les usages communs de tous les jours ; au contraire, je réserverai celui-ci pour une autre utilisation, disons une grande fête avec mes amis. Ainsi, après avoir déposé l'argent du Loto sur mon compte courant, je garderai en mémoire que telle somme d'argent y est prédestinée à organiser une fête conviviale. L'indifférenciation des avoirs sur mon compte ne serait alors que très relative et, dès lors, la monnaie scripturale disponible ne serait pas « à tous usages » ! La fongibilité ainsi définie, et comme le montre à l'envie J. Blanc, n'est donc pas totale. Bref, la monnaie, y compris celle ayant cours légal, n'est pas un objet impersonnel et interchangeable : au contraire, celle-ci possède des marques de tous ordres qui induisent certains types d'usages.

En résumé, les monnaies modernes ne sont pas des monnaies à tous usages mais bien monnaies à usages spécifiques. La distinction polanyienne n'est finalement pas pertinente.

Ce qui précède suggère une dernière remarque. Bien que soumises à la logique abstraite et impersonnelle de la valeur, les monnaies modernes ne remplissent qu'imparfaitement leurs rôles « d'équivalent général », soit que leur forme concrète les dote de certaines particularités qui limitent, pour ainsi dire par construction, leurs usages, soit que des *pratiques* de cloisonnements viennent perturber leur fongibilité. Il y a, en quelque sorte, une résistance anthropologique à l'avènement d'une monnaie qui ne serait que la simple manifestation physique d'une valeur abstraite. Jérôme Blanc avance ainsi l'hypothèse que les pratiques de cloisonnements seraient une nécessité anthropologique : moins les avoirs et les formes monétaires sont différenciés, plus les pratiques de cloisonnement se développent en réaction. Par ailleurs, les pratiques consistant à faire perdre certaines marques socioculturelles à la monnaie ne sont pas spécifiques aux sociétés précapitalistes. Ainsi, si dans certaines communautés du Mali les femmes doivent littéralement cuire la monnaie rapportée par les

hommes sur la vente du poisson avant de pouvoir l'utiliser⁵¹, les chambres de compensations, rendues notamment célèbres à travers l'affaire Clearstream, jouent un rôle parfaitement similaires aujourd'hui : avant de réinjecter l'argent « sale » (pots de vins, trafics d'armes, etc.) il faut d'abord faire disparaître son origine.

En définitive, outre sa dimension abstraite et quantitative que lui confère sa valeur, la monnaie moderne ne peut se défaire d'une dimension plus qualitative, où entrent en ligne de compte sa forme physique concrète, un univers symbolique, ou encore des marqueurs socioculturels, qui en orientent l'usage. Après cette présentation, quelque peu générale et abstraite, voici un exemple de monnaie insolite.

5. La monnaie de pierre de l'île de Yap⁵².

On trouve sur Yap, petite île perdue dans un archipel de la Micronésie en Océanie, la plus grande monnaie du monde. Il s'agit de disques de pierre aragonite, des *rais*, dont le diamètre peut aller jusqu'à 3,6 mètres et qui disposent d'un trou en leur centre afin d'en « faciliter » le déplacement en y insérant une sorte de perche en bois, les *rais* les plus grandes nécessitant jusqu'à cent cinquante hommes pour assurer le transport...

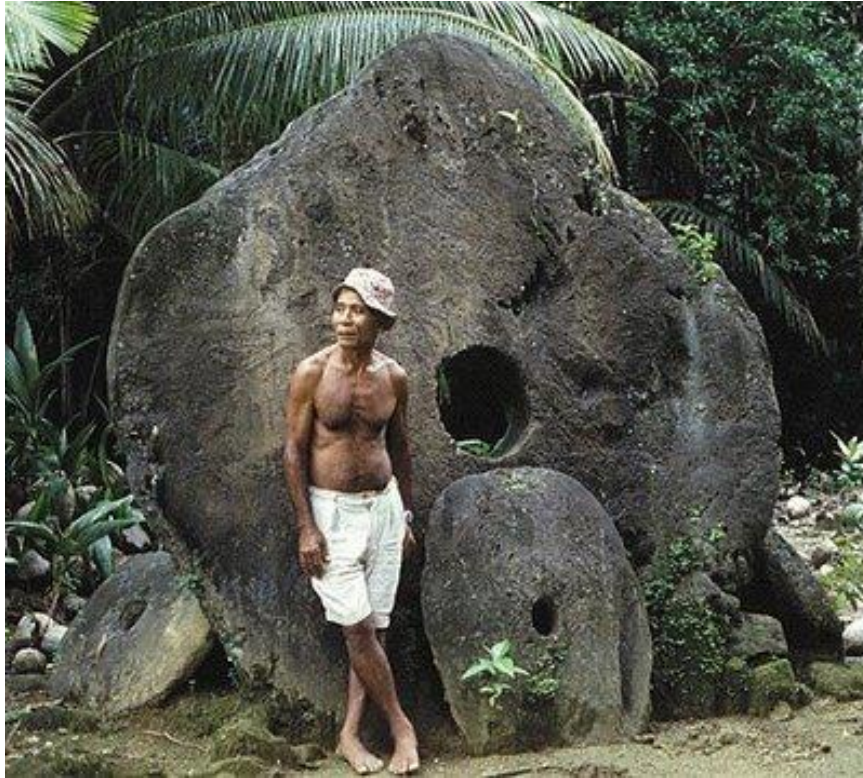
Ces pierres très rares proviennent de l'île de Palau, distante de 450 Km, où elles sont taillées avant d'être transportées à Yap, initialement en canoë, puis, après l'arrivée des Européens au milieu du XIXe siècle, sur des navires marchands, ce qui a notamment permis d'acheminer des pierres de plus en plus grosses et généré un phénomène d'inflation au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle.

La société de Yap, à l'époque où cette monnaie était couramment utilisée, n'était pas véritablement primitive puisqu'il y existait une répartition des « activités humaines » relativement importante. Ainsi, les pierres étaient utilisées par les habitants pour acheter du poisson, des canoës, des filets de pêches, des cochons, mais aussi les services du tatoueur, du tailleur de vêtements, du guérisseur ou encore en paiement pour la construction des maisons, etc.

Si les *rais* les plus petites circulent facilement, il en va tout autrement des plus grosses et c'est là vraisemblablement l'origine d'une particularité remarquable de la monnaie de pierre : une pierre peut être cédée plusieurs fois sans changer physiquement de place. Tout au plus, le nouveau propriétaire peut y apposer sa marque. Mais souvent, cela n'est pas même nécessaire et il suffit que la pierre soit cédée publiquement pour que les Yapais s'accordent sur le propriétaire. On évoque souvent à ce propos le cas d'une grande *rais* qui, étant tombée dans la mer lors de son transport, n'était donc jamais arrivée sur Yap, mais qui, appartenant à une famille digne de confiance, a pu ensuite être cédée sans que personne ne l'ait jamais vue tout en possédant cependant une valeur reconnue de tous. Une autre anecdote concerne la ruse des Allemands lorsqu'ils rachetèrent Yap en 1898. A cette date, le « réseau

⁵¹ Comme le rapporte Jérôme Blanc dans son article « L'articulation des monnaies : questions sur la fongibilité et la convertibilité » *op. cit.* Un autre exemple de ces pratiques nous est donné par les mineurs de Potosi qui « permettent à l'argent [le métal] de se réaliser comme monnaie en le blanchissant de ses origines diaboliques », cf. Pascal Absi, « La part du diable : métal et monnaie dans les mines de Potosi, Bolivie » dans *L'argent des anthropologues la monnaie des économistes, op. cit.*

⁵² Dans ce paragraphe je me réfère principalement à l'article très bien documenté et en quatre parties, « L'île à la monnaie de pierre » disponible sur le site < <http://antisophiste.blogspot.com/> >.



Quelques pièces de monnaie en pierre dans l'île de Yap

roulier » de l'île n'étant pas assez développé à leur goût, les Allemands ordonnèrent aux Yapais de se mettre au travail afin d'y remédier. Toutefois, devant l'obstruction des chefs, les Allemands furent contraints de prendre des sanctions. C'est là qu'ils eurent une idée lumineuse : ils marquèrent tout simplement les monnaies de pierre avec de la peinture noire en signifiant par cela à la population que celles-ci appartenaient désormais au gouvernement. L'effet fut radical : les Yapais se mirent instantanément à l'œuvre !

Cette spécificité de la monnaie de pierre la rapproche d'ailleurs beaucoup de notre monnaie scripturale : un simple signe, une simple écriture suffisent à changer le propriétaire de la monnaie.

Une autre particularité de la monnaie de pierre est qu'elle n'est pas fongible et ne joue donc pas véritablement le rôle d'unité de compte. En fait, la valeur de chaque pierre dépend de son histoire : les personnes auxquelles elle a appartenu, comment et quand elle a été fabriquée (les anciennes ayant plus de valeur que les nouvelles, taillées après l'arrivée des Européens) mais aussi de sa qualité : finesse du grain, couleur, etc. Ainsi, deux pierres de même taille n'ont pas la même valeur.

Il est également intéressant de remarquer qu'à l'origine les pierres d'aragonite avaient une valeur « réelle », une valeur intrinsèque et non purement fiduciaire (comme les cauris et bon nombre - toutes ? - de monnaies primitives, semble-t-il). En effet, avant de servir de monnaie, ces pierres étaient utilisées dans la confection de colliers (valeur esthétique) mais aussi dans la fabrication des sièges d'honneur des chefs (valeur de prestige due à leur rareté) et intervenaient encore lors de certains rites religieux à titre d'offrande (valeur religieuse). Cet exemple tend ainsi à accréditer la thèse selon laquelle la nature fiduciaire de la monnaie n'apparaît que dans un second temps (du moins dans une société sans Etat).

Je signale pour finir que les Yapais, même s'ils se servent aujourd'hui couramment du dollar, continuent à utiliser les grandes pierres d'aragonite lors des échanges traditionnels et des transactions foncières, faisant dès lors de la monnaie de pierre une monnaie parallèle comme tant d'autres dans le monde...

Ce détour historique, bien que très lacunaire, est sans doute très instructif, me direz-vous. Mais qu'en est-il de notre monnaie aujourd'hui ? J'y viens.

6. Et la monnaie que nous utilisons ?

Après la longue période dite du bimétallisme au cours de laquelle la monnaie était convertible à la fois en or et en argent et compte tenu de la loi de Gresham (la mauvaise monnaie chasse la bonne), l'étalon or s'est progressivement imposé. Le premier pays à l'avoir adopté a été l'Angleterre en 1816. A cette date une livre Sterling équivalait à 7, 322 grammes d'or et tout détenteur de billets, ou plus justement de certificats, pouvait réclamer son équivalent en or dans n'importe quelle banque anglaise. Ce système a été ensuite adopté par la plupart des pays au cours du XIXe siècle.

Toutefois, ce système fut ensuite abandonné. La première guerre mondiale, puis le krach boursier de 1929, conduiront tout d'abord aux accords de Bretton Woods signés en 1944 qui maintiendront la convertibilité du dollar US en or, une once d'or pour 35 \$ US, tandis que les autres devises étaient, elles, indexées sur le dollar. Puis, suite à la demande de la banque de France de convertir 5 milliards de dollar en or, le président Nixon décidera unilatéralement la fin de la convertibilité du dollar en or le 15 août 1971. Enfin, les accords de la Jamaïque en 1976 viendront entériner la nouvelle donne : l'ère des monnaies flottantes, ou système des changes flottants. Nous en sommes là.

Notre monnaie est donc aujourd'hui purement fiduciaire : les pièces et les billets ne sont pas convertibles et ne possèdent aucune utilité intrinsèque (ou presque, car on peut toujours se servir des billets de banque comme tapisserie !!!). Par ailleurs, celle-ci est principalement scripturale. L'essentiel de la monnaie consiste en effet en dépôts bancaires dans les comptes courants et n'est matérialisé que par une simple écriture⁵³.

Mais d'où vient la monnaie ? Eh bien, c'est là que ça peut surprendre ! Plus de 90% de la monnaie qui circule est créé, non pas par les banques centrales, mais par les banques classiques à chaque fois qu'on leur demande un prêt. Le simple fait de demander un crédit et de signer une reconnaissance de dette leur permet en effet de créer la somme souhaitée par une simple opération d'écriture : il suffit de changer le montant disponible sur le compte du demandeur... Théoriquement la capacité de création monétaire des banques privées est limitée par le taux de réserve obligatoire fixé par les banques centrales, on parle de système de réserve fractionnaire. Cependant, d'une certaine façon, leur capacité de création monétaire est quasi illimitée. En effet, d'une part les banques ont la possibilité de jouer sur les frais de dossier et d'autre part les crédits créés par une banque quand ils sont déposés dans une autre banque permettent à celle-ci d'augmenter sa réserve obligatoire et donc de créer un nouveau crédit et ainsi de suite...

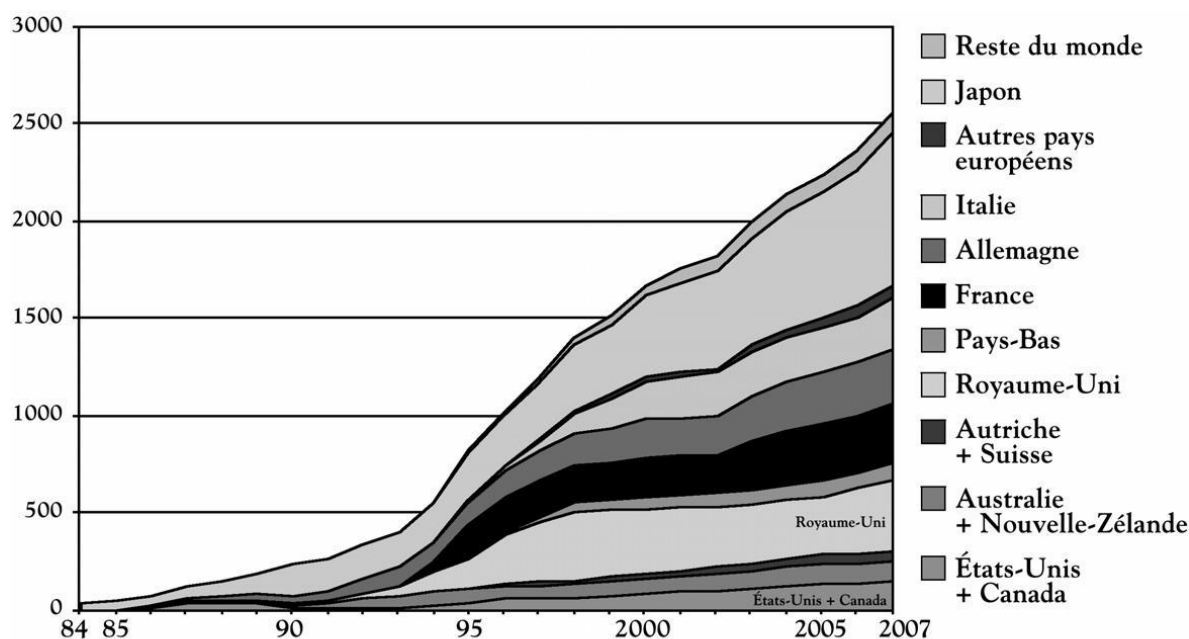
⁵³ Pour fixer les idées, en janvier 2009, dans la zone Euro, les billets et les pièces représentaient 717,9 milliards tandis que les comptes à vue représentaient eux 3369,2 milliards (sans parler des comptes épargnes, ni des titres de pension, etc.). Voir le livre de J.-M. Cornu, *De l'innovation monétaire, aux monnaies de l'innovation*, FYP éditions, 2010.

Toutefois, comme les crédits doivent être remboursés avec un intérêt, il faut toujours davantage de monnaie pour s'acquitter des dettes en cours. L'obligation de croissance est donc au cœur même de ce système de création monétaire. Ce qui limite en retour drastiquement la capacité des banques à créer de l'argent : dans un système économique moribond dans lequel la valorisation du capital est devenu de plus en plus difficile, voire n'est désormais plus rentable dans bon nombre de secteurs, les possibilités de croissance sont bel et bien grevées de toutes parts. Aussi, les bulles de crédit, qui permettent un temps de donner un nouveau souffle et de reculer l'inéluctable, s'effondrent-elles les unes après les autres, lorsque les défauts de paiement deviennent trop nombreux. L'argent, qui un temps était là, finit par s'évanouir à la vitesse d'un château de cartes qui s'écroule.

Pour autant les monnaies à cours légal, c'est-à-dire celles que l'on ne peut refuser en paiement comme l'Euro par exemple, ne sont pas les seules à circuler.

7. Les monnaies complémentaires

De nombreux autres moyens de paiements existent : les chèques-déjeuner, les bons d'achats, les points miles proposés par les compagnies aériennes, la monnaie Sol en France, le Chiemgauer en Allemagne, etc. En fait cette liste est loin d'être exhaustive puisque Bernard Lietaer⁵⁴ comptait en 2009 plus 5000 monnaies complémentaires dans le monde et que leur nombre ne cesse d'augmenter si l'on en croit la tendance dégagée sur le graphique ci-contre :



Graphique : La multiplication des monnaies complémentaires⁵⁵

⁵⁴ Bernard Lietaer est un ancien haut fonctionnaire de la banque centrale de la Belgique qui a notamment participé à la création de l'Euro.

⁵⁵ Graphique provenant de *Monnaies régionales*, op. cit., p. 83.

En fait, il faut savoir que ce boom que connaissent ces « nouvelles » monnaies est d'abord issu des réflexions des capitalistes. Ainsi, dès 2002, le ministre japonais de l'économie et de l'industrie envisageait les monnaies complémentaires comme un moyen pour son pays de sortir de la déflation⁵⁶ et B. Lietaer les conçoit comme « des alliées des banques centrales en vue de créer un développement économique durable et stable »⁵⁷.

Pour autant, ces monnaies complémentaires, et surtout les « monnaies locales », sont aujourd'hui un objet d'attention pour une multitude de mouvements dits « alternatifs » comme les « villes en transition » avec la livre de Totnes par exemple, ou encore les initiatives qui foisonnent en France autour P. Derudder et A-J Holbecq⁵⁸. Toutefois, une très grande méfiance est de rigueur : s'il est possible d'envisager une utilisation de ces monnaies comme des instruments de transition vers une société post-économique (cf. infra partie IX « la solution du Brouzouf »), force est de constater que les initiatives en cours, en dépit des bonnes intentions affichées, ne font que renforcer l'emprise de des catégories capitalistes sur nos vies. Un exemple aidera à saisir toute l'ambiguïté du phénomène⁵⁹.

Dès 1971, dans la ville de Curitiba au Brésil, le conseil municipal a émis une monnaie sous forme de jetons de bus que les habitants peuvent gagner en échange des ordures qu'ils rapportent préalablement triés. Cette innovation a permis de régler d'un seul coup deux problèmes endémiques : les rues sont devenues propres et la pollution a diminué du fait de l'usage accru des transports en commun. En outre, n'ayant plus à financer le ramassage des ordures, la ville a ainsi réalisé des économies substantielles qui lui ont permis de réduire ses taxes et donc de devenir plus attractive. Merveilleux, n'est-ce pas ? Toutefois, est-ce là une voie qui nous permettrait de sortir du capitalisme et de l'économie ? On peut raisonnablement en douter. Cette innovation a en fait surtout permis aux entreprises de diminuer leurs faux-frais en reportant le coût sur les habitants. La distribution des jetons de bus a permis d'utiliser d'une manière plus optimale les ressources disponibles localement qui n'étaient pas auparavant pleinement utilisées. En effet, lorsqu'un transport en commun est déjà en service, le fait qu'il y ait un ou plusieurs utilisateurs de plus ne change pas grand-chose, autrement dit le coût marginal est quasi-nul. Ainsi, de la même façon que l'énergie éolienne industrielle est *complémentaire* à l'énergie nucléaire et ne s'y oppose en rien, dans le cas de Curitiba, les jetons de bus jouent parfaitement un rôle *complémentaire* à la monnaie officielle : ils permettent une rationalisation et un perfectionnement plus poussés du système capitaliste. Méfiance donc... Les monnaies complémentaires prennent toutefois des formes très différentes.

8. Proto-bestaire des monnaies complémentaires

Pour comprendre l'ampleur du phénomène, il me semble intéressant de dresser une sorte de panorama de la situation actuelle. En outre, si l'on admet qu'une société au-delà de l'économie est compatible avec certains usages de formes particulières de monnaies, je pense qu'une telle liste permettra également d'amorcer la réflexion sur les formes potentielles de celles-ci.

⁵⁶ B. Lietaer et M. Kennedy, *Monnaies régionales*, op. cit., p. 179.

⁵⁷ *Ibid.* p. 167.

⁵⁸ Philippe Derudder et André-Jacques Holbecq, *Une monnaie nationale complémentaire Pour relever les défis humains et écologique*, Editions Yves Michel, 2001. Cf. aussi le site : < <http://monnaie-locale-complementaire.net/> >

⁵⁹ J.-M. Cornu, *De l'innovation monétaire aux monnaies de l'innovation*, op. cit., p. 69.

Il est possible, en première approximation, de rassembler ces monnaies en quatre grands groupes : les bons d'achat, les monnaies commerciales, les monnaies locales et les monnaies décentralisées.

Les bons d'achats : Il s'agit de bons qui permettent à une catégorie ciblée de personnes d'acheter une catégorie limitée de biens avec une durée de validité, elle aussi, restreinte. Rentrent dans ce groupe : les tickets restaurants, les chèques culture, mais aussi les bons alimentaires pour les pauvres, les « school vouchers » pour financer les frais relatifs à l'instruction scolaire, etc. Il n'y a ici rien de nouveau sous le soleil, les tickets de rationnements pendant la seconde guerre mondiale sont là pour en témoigner, et je n'en dirai donc pas plus sur ce groupe.

Les monnaies commerciales : Les entreprises ont rapidement vu leur intérêt dans ces monnaies alternatives et particulièrement celles dont les coûts marginaux sont faibles, voire nuls, tels les compagnies aériennes, les cinémas, les restaurants, etc. Pour ces entreprises, une monnaie complémentaire dotée de critères d'acceptation permet en effet de vendre à un client un service qui de toute façon n'aurait pas été utilisé ! Le cas typique est celui des points Miles de la compagnie British Airways. Chaque voyage effectué par un client génère des points Miles que celui-ci peut ensuite utiliser pour acheter un autre billet d'avion, sauf, généralement, en haute saison où les places sont de toute façon occupées (c'est le critère d'acceptation évoqué). Le fait remarquable dans ce cas, c'est qu'aujourd'hui plus des deux tiers des points Miles, parmi les 14000 milliards en circulation, sont utilisés pour acheter non pas des billets d'avions, mais pour payer les taxis, les hôtels, les restaurants, etc. Faut-il dès lors parler de création monétaire privée ?

Les monnaies locales : Deux sous-groupes se distinguent : les systèmes de bons et les cercles coopératifs.

En gros, les systèmes de bons fonctionnent de la façon suivante : une centrale d'émission crée des bons que des personnes achètent, moyennant un bonus sur la valeur nominale. Par exemple, pour 100 Euros, je reçois un bon de 103 unités dont le pouvoir d'achat, chez les commerçants qui l'acceptent, est de 103 Euros. Ces derniers peuvent alors s'en servir pour payer en partie leurs employés, leurs fournisseurs, etc. ou bien décider de l'échanger dès que possible contre des Euros. Dans ce dernier cas, ils doivent payer des frais de change, mettons 5%. La différence entre les 3% de bonus et les 5% de frais de change permet alors de dégager une marge qui revient à la centrale d'émission. L'intérêt pour les commerçants est d'une part de fidéliser une clientèle et d'autre part de bénéficier d'un espace publicitaire à moindre coût sur les bons ou sur les diverses publications de la centrale d'émission. Parfois, les bons subissent un demurrage, c'est-à-dire qu'ils perdent de la valeur à intervalle régulier. C'est le cas Chiemgauer en Bavière, où il faut coller à chaque début de trimestre un timbre dont la valeur est de 2% de sa valeur faciale pour qu'il recouvre sa valeur initiale. Outre une marge plus importante pour la centrale d'émission, ce procédé accélère la circulation de l'argent en fin de trimestre pour le plus grand bonheur des commerçants⁶⁰. Dans ce premier sous-groupe, la monnaie est donc fiduciaire et peut-être échangée, à tout moment, contre la monnaie qui a cours légal. Il en va autrement pour le second.

Dans les cercles coopératifs, la monnaie est purement scripturale. Le principe est celui des crédits mutuels : celui qui achète un bien ou un service voit son compte débité d'un certain montant, dont l'unité peut être le temps ou n'importe quoi, tandis que celui qui vend est lui crédité *ipso facto* du même montant. C'est bien sûr le principe sur lequel fonctionnent les SELs mais aussi le cercle WIR en Suisse qui permet à environ 20% à 30% des PME suisses de faire des transactions sans utiliser le franc

⁶⁰ Procédé qui n'est pas sans évoquer les monnaies franches de Silvio Gesell.

suisse. Une étude de J. Stodder tend d'ailleurs à montrer que le système WIR explique, pour une bonne part, la stabilité de l'économie suisse. Ainsi, quand l'économie va bien (sic !) on échange des francs suisses et quand ça va mal des WIR⁶¹ ... (Les capitalistes ne sont jamais bien loin !) Dans la plupart des cas, la monnaie interne au cercle n'est convertible ni en entrée, ni en sortie (on parle de monnaie étanche). Par ailleurs, certains SELs utilisent une monnaie fondante afin d'inciter à l'échange et éviter que le SEL ne somnole⁶².

Il existe également des systèmes hybrides fonctionnant comme des cercles de coopérations mais dans lesquels la monnaie est convertible en entrée sans l'être en sortie. C'est le cas du Ithaca Hours (IH) aux Etats Unis. On achète 1 IH avec 10\$ puis, on peut l'utiliser, soit pour faire des achats dans les commerces qui l'acceptent, soit en échange d'une heure de service d'une tierce personne, disons un plombier, comme dans un SEL. La masse monétaire de ce système ne peut donc qu'augmenter.

Ces monnaies locales appellent quelques remarques. Je n'insisterai pas sur le cas des SELs dont la critique a déjà été faite dans ce bulletin⁶³. De toute façon, comme son nom l'indique, le SEL étant un système basé sur l'échange il ne fait que recréer une économie parallèle qui reste de surcroît dominée par « l'économie réelle » et cela de deux façons au moins : d'une part l'« isomorphisme marchand »⁶⁴, qui consiste à reproduire en interne des échanges dont les modalités sont empruntées au monde marchand, et d'autre part la subordination au monde « extérieur » qui est (quasi)inévitables dans la mesure où beaucoup d'activités internes au cercle nécessitent des ressources que celui-ci ne possède pas (du pétrole pour les déplacements, etc.). Le cas où les monnaies locales sont adossées sur une monnaie ayant cours légal est plus intéressant (systèmes de bons ou Ithaca Hours). Il se produit en effet un doublement de l'encours. C'est-à-dire qu'à côté de la monnaie locale qui circule existe une somme d'argent, ayant cours légal et d'un montant à peu près équivalent, qui est à la disposition de l'organisme émetteur de la monnaie. La gestion de ce fond pose de vraies questions. Dans la plupart des cas, on évoque pêle-mêle le développement durable, les projets éthiques, les micro-financements, etc. Ainsi, dans le cas de l'Abeille en France, on apprend au détour d'un article que l'argent ira, une fois déduits les frais de fonctionnement, « *alimenter un compte à la NEF servant à financer des projets locaux dans l'esprit de la charte de l'association avec des prêts à faibles taux d'emprunt* »⁶⁵. Toutefois, après un rapide coup d'œil sur la Charte, on se sent comme pris d'angoisse, puisque l'on peut y lire des phrases du genre « *nous nous engageons à adopter des comportements économiques de production et de consommation cohérents afin de maintenir et restaurer les équilibres naturels de la Terre et sauvegarder l'évolution de la vie.* »⁶⁶ Face à un tel flou, autant dire que n'importe quel organisme peut y souscrire... En outre, qui décide *concrètement* quel projet bénéficiera du fond ? Est-ce que toutes les personnes qui achètent des Abeilles ont voix au chapitre ? Et dans ce cas, la valeur de cette voix est-elle relative au nombre d'Abeilles achetées ou bien est-ce le principe d'égalité qui domine ? Dans le cas d'Ithaca, il semble que la somme disponible atteigne aujourd'hui plus de 110

⁶¹ *Ibid.* p. 120-121.

⁶² C'est le cas du SEL « DionysSEL » à Saint Quentin en Yvelines par exemple.

⁶³ Claude Guillon, « Les systèmes d'échange locaux ou l'économisme pour la misère », dans *Sortir de l'économie* n° 2, p. 38-39.

⁶⁴ F. Bowring, « Les SEL et les inégalités sociales », *La revue du MAUSS* semestrielle, 15, 2000p. 373-82. Cité dans J. Blanc « L'articulation des monnaies », *op. cit.*

⁶⁵ Cf. « L'abeille – première monnaie locale en France » article disponible à l'adresse suivante : < http://objecteursdecroissance-lr.fr/spip/IMG/pdf/monnaie_locale.pdf >

⁶⁶ La Charte de l'association Agir pour le vivant, qui gère (sic) le projet de l'Abeille est disponible ici : < <http://agirpourlevivant.org/spip.php?article12> >

000 \$⁶⁷. Mais qui en a profité ou en profite encore ? Ne serait-ce pas là un nouveau moyen pour le capitalisme de se créer des ressources financières à bas coûts ?

Les monnaies décentralisées : Ces dernières se caractérisent par le « rejet total de toute forme de régulation nationale et centralisée »⁶⁸ et peuvent être émises tout autant par des entreprises que par des particuliers. Bien souvent, celles-ci nécessitent le réseau Internet et plus particulièrement le système *peer-to-peer*.

Le système WAT né au Japon en 2000 offre un tel exemple⁶⁹. Le principe est le suivant : une entreprise, voire un particulier, s'il jouit d'une bonne réputation, émet un bon en papier d'une certaine valeur puis l'utilise pour payer ce dont il a besoin. Le bon circule alors librement entre les entreprises, ou les personnes qui l'acceptent, jusqu'au moment où il revient à l'organisme émetteur qui doit alors l'échanger contre des biens ou des services d'une valeur équivalente. Le bon est alors annulé. Ce système n'est pas véritablement nouveau puisque la brasserie Guinness, suite à une longue grève des banques en Irlande, avait déjà émis des chèques dont le rôle était similaire. Toutefois, l'usage du système *peer-to-peer*, pour gérer l'ensemble des transactions, permet de lui donner une bien plus grande ampleur.

Le projet « MetaCurrency », ou « monnaies libres », peut également rentrer dans cette catégorie, même si, de l'avis même d'un de ses défenseurs, le terme « monnaie » n'est pas satisfaisant⁷⁰. En fait, il s'agit de voir l'argent que nous connaissons comme un moyen particulier de mesurer et de réguler certains flux d'informations de notre société (essentiellement les biens et les services) et de mettre en place de nouvelles « monnaies » permettant de recenser et de mesurer toutes les autres formes de richesses disponibles comme la confiance dont bénéficie une personne, les taux de participation à telle ou telle activité, etc.. Bref de « mesurer des qualités humaines qui n'étaient pas tellement valorisées dans les systèmes précédents »⁷¹ ou encore « d'évaluer plus finement les caractéristiques de chacun »⁷². Ce projet qui vise à faire émerger un « nouveau paradigme » permettant l'avènement d'une « intelligence collective globale » à grand renfort de téléphones portables et de nouvelles technologies et qui ne cesse de recourir au terme libre⁷³ pour mieux tromper son monde est proprement effrayant ! Sa volonté affichée de quantifier tout ce qui peut l'être afin de mobiliser l'intégralité des ressources disponibles est digne du meilleur des mondes...

Pour finir cette liste, bien loin d'être exhaustive, je citerai le Bitcoin. Cette monnaie développée en 2009 par Satoshi Nakamoto, un mystérieux Japonais, est intéressante à plus d'un titre. Il s'agit d'une monnaie purement électronique, basée sur un système *peer-to-peer*, émise de façon totalement décentralisée : à chaque fois qu'un ordinateur résout un certain problème de calcul, celui-ci est crédité de nouveaux Bitcoins en gratification de sa participation au système. Cette émission, bien que d'une certaine façon aléatoire, suit cependant une progression globale parfaitement définie et ajustée de telle façon à ce que le nombre de Bitcoins ne dépasse jamais les 21 millions. Aujourd'hui, il y en a environ

⁶⁷ Voir ici : < http://monnaie-locale-romans.org/wp-content/uploads/2010/10/Ithaca_20-09-2010.pdf >

⁶⁸ B. Lietaer et M. Kennedy, *Monnaies régionales, op. cit.*, p. 187

⁶⁹ *Ibid.* p. 190-191

⁷⁰ Voir le compte rendu de la rencontre éco-citoyenne du Tiocan d'avril 2010 sur la thématique des nouvelles monnaies, disponible à l'adresse suivante : < <http://lf.is.free.fr/World%20Changing/Ressources/Rencontres%20eco-citoyenne%20-%20Dossier%20special:%20Les%20monnaies%20complementaires.pdf> >

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

⁷³ « Les transports sont libres, les données sont libres et les règles sont libres », avec des « logiciels libres », etc. *Ibid.*

6 millions en circulation. Ce qui est fascinant avec cette monnaie, c'est qu'elle « *tire sa valeur de son acceptation comme moyen de paiement. Sa valeur initiale sur le marché a été obtenue lorsque les gens ont spéculé que, de par ses propriétés, la monnaie allait être acceptée par d'autres par la suite.* »⁷⁴ Ainsi, si les monnaies locales telles l'Abeille ont été acceptées car elles étaient convertibles avec les monnaies officielles, pour le Bitcoin, c'est l'inverse : il est devenu convertible *car* il a été accepté. Sa valeur est, au moment où j'écris ces lignes, de 12 € environ et fluctue selon les divers marchés. Mais quelles sont alors ses fabuleuses propriétés ? Eh bien, essentiellement, le fait que les transactions avec les Bitcoins, bien que toujours publiques, soient parfaitement anonymes, gratuites et hors de tout contrôle, étatique ou autre. Par ailleurs, maintenant que ce système est lancé et étant donné sa très forte décentralisation, il semble que l'on ne puisse plus l'arrêter ! Les libertariens et autres anarcho-capitalistes en sont, bien évidemment, les plus ardents défenseurs...⁷⁵

Au terme de cet exposé, dont on me pardonnera, je l'espère, parfois une certaine aridité, il faut bien se rendre à l'évidence : les monnaies complémentaires ne sont porteuses d'aucune nouvelle forme de vie *par elles-mêmes*. Toutefois, j'aimerais maintenant suggérer une façon d'articuler l'usage des monnaies locales, de type système de bons, avec le projet CLIP et cela dans une perspective de transition.

9. La solution du Brouzouf

Nous avons vu que, dans le cas d'une monnaie locale adossée à une monnaie ayant cours légal, se produisait un phénomène appelé le doublement de l'encours. Autrement dit, au fur et à mesure que de plus en plus de personnes se mettent à utiliser leur monnaie locale, disons le Brouzouf, se constitue en parallèle une réserve d'argent ayant cours légal, disons l'Euro, qui résulte de la conversion du Brouzouf en Euro. Jusqu'à présent, et pour autant que je le sache, ces stocks d'argent n'ont été utilisés que pour financer des projets « d'économie sociale et solidaire » (Sic !). Ce qui n'a fait que renforcer la structuration de notre société autour de l'échange, du travail, etc.

Néanmoins, il est aussi possible, théoriquement, d'utiliser ces réserves d'argent pour financer des projets radicalement anticapitalistes. Je pense, plus particulièrement, au CLIP⁷⁶. Ainsi, plus il y aurait de personnes utilisant et acceptant les Brouzoufs, plus il serait possible de faire sortir de la circulation marchande (A-M-A') les marchandises (M). Il s'agirait dès lors d'une sorte de financiarisation d'une sortie graduelle de l'économie. On pourrait ainsi imaginer que les fonds générés servent à acheter des terres agricoles, des bâtiments, etc., ces ressources devenant ainsi des biens communs, dont les acteurs de ce projet auraient l'usage selon des modalités qu'ils choisiraient démocratiquement. Les Brouzoufs deviendraient dès lors non plus adossés sur l'Euro mais, progressivement, sur ces biens communs devenus invendables ; ce qui aurait également le mérite de conférer aux Brouzoufs une certaine valeur, gage de leur acceptabilité.

⁷⁴ Voir : < <http://www.bitcoin.fr/> >

⁷⁵ Comme, par exemple, l'américain Stefan Molyneux. Voir l'émission « Bitcoins: digital currency of the future? » sur la toile.

⁷⁶ Voir : < <http://clip.ouvaton.org/blog/> > ainsi que dans le numéro présent, l'article « Pour un archipel de lieux en propriété d'usage ».

Bien évidemment, une fois ces ressources sorties du système marchand, il resterait à voir de quelle façon faire basculer les rapports sociaux vers de nouvelles formes de cohésion sociale moins mutilantes. Mais enfin, une fois la nécessaire réappropriation des ressources effectuée, la sortie définitive de l'économie ne serait alors plus très loin...non ?

Ceci étant, les esprits alertes auront remarqué que, dans tous les exemples listés ci-dessus, les monnaies complémentaires sont utilisées exclusivement dans le cadre d'échanges, éventuellement non marchands, comme dans le cas des cercles de coopération, si l'on adopte la distinction d'A. Testart, mais d'échanges tout de même ! Et cela y compris, au moins dans un premier temps, au sein de la communauté de paiement acceptant le Brouzouf.

Aussi, avant de conclure, je souhaite présenter le cas de la monnaie-temps qui est utilisée dans les communautés balinaises et qui, elle, n'est peut-être pas le corollaire d'une vie basée sur l'échange.

10. Le *Nayahan Banjar*⁷⁷

Parmi les structures organisationnelles que l'on trouve à Bali, le *banjar* occupe une place de grande importance. Il s'agit d'une sorte de conseil qui existe depuis plus d'un millénaire et qui a, aujourd'hui encore, la charge de planifier la vie locale. Il y a environ 3000 *banjars* en activité. C'est une institution « démocratique » : il est formé d'un membre de chaque famille et chaque membre dispose d'une voix d'une importance égale. Par ailleurs, le chef du *banjar* est élu à la majorité simple, n'est pas rémunéré pour cette fonction et peut être destitué si une majorité de membre le décide. Les actions planifiées par le *banjar* sont diverses : cérémonies de mariage ou de crémation, aide aux écoles primaires, construction de routes, etc. Chaque rencontre, tous les trente-cinq jours, permet d'assurer le suivi des projets en cours mais également de proposer de nouveaux projets.

Pour chaque projet, le *banjar* établit un budget en deux monnaies : d'une part, en roupie qui est la monnaie officielle et, d'autre part, en *Nayahan Banjar* qui est une « monnaie »-temps dont l'unité est de 3 heures et que l'on pourrait traduire par « œuvre pour le bien commun du *banjar* ». Il appartient alors à chaque famille de s'acquitter de la part qui lui a été attribuée. Le plus souvent, la comptabilité des heures effectuées n'est pas faite, toutefois, dans certains cas, le chef du *banjar* peut être amené à noter toutes les contributions en temps, comme lorsque certains membres se plaignent du manque de contribution des autres, par exemple. Ceux qui ne peuvent assurer leur part de *Nayahan Banjar* doivent trouver un remplaçant. Néanmoins, quand ce n'est vraiment pas possible, ils peuvent et doivent payer entre 5000 et 10000 roupies pour chaque unité de temps non exécutée.

Dans cet exemple, nous retrouvons la caractéristique principale des « monnaies » primitives : elles permettent de payer mais non d'échanger. Chaque famille se libère en effet de l'obligation imposée par le *banjar* en payant sa part en roupie et en *Nayahan Banjar*. Même si chaque membre de la communauté peut, à un moment donné, bénéficier pour son compte de l'apport en temps de la communauté, il ne s'agit aucunement d'un échange mais bien d'un transfert du troisième type (t3t). Le paiement est exigible uniquement par le fait d'appartenir à la communauté. Par ailleurs, c'est bien une obligation d'ordre juridique et non morale : si un membre refuse successivement trois fois de se plier

⁷⁷ Les éléments de ce paragraphe proviennent de divers textes que B. Lietaer a consacré à ce sujet et notamment : « Sustaining Cultural Vitality in a Globalizing World: The Balinese Example » (2003) et « A world in Balance » (2003).

aux demandes du *banjar*, il est en effet définitivement exclu. Enfin, s'il est possible de s'acquitter de sa dette en roupie ce n'est pas la monnaie préférée dans ce contexte. B. Lietaer évoque en effet l'anecdote de l'homme le plus riche de Bali qui payait systématiquement sa contribution en roupies mais jamais en temps et qui, finalement, n'a reçu l'aide de personne lorsqu'il a dû organiser la cérémonie de la crémation, le moment religieux le plus important dans la vie d'un balinais...

II. Conclusion

Que pouvons-nous conclure de tout ce qui précède ? Certainement, en premier lieu, que la monnaie est un sujet difficile, très vaste, qui touche à de nombreux domaines et qu'il faudra donc y revenir, soit donc pour approfondir certains points survolés ici, soit encore pour engager la réflexion sur d'autres aspects que je n'ai même pas évoqués. Comment se fait-il, par exemple, que toutes les tentatives d'abolition de la monnaie ont toujours, jusqu'ici tout du moins, échoué ? Quid également des expériences monétaires « dissidentes » du siècle passé, telle la monnaie franche de Sylvio Gesell ou encore les tentatives des révolutionnaires espagnols lors de la guerre d'Espagne ? Etc. Etc. Beaucoup reste à faire donc.

Néanmoins, ce dont nous pouvons d'ores et déjà être sûr, c'est que :

- 1) l'origine de la monnaie est bien sociale et non économique. Sa source n'est aucunement dans le troc mais bien plutôt dans ces multiples paiements unilatéraux, relatifs aux obligations sociales, qui abondent dans les sociétés primitives ;
- 2) la monnaie ne peut se réduire à sa seule dimension quantitative :
 - a. de toute façon, cette dernière n'existe pas en soi puisque ce sont, au contraire, les rapports et les liens sociaux qu'entretiennent ensemble les individus qui vont, non seulement, permettre d'attribuer à la monnaie une certaine quantité de pouvoir libérateur, mais également, de déterminer les contextes et les modalités de son emploi ;
 - b. sa forme concrète la dote de certaines qualités qui induisent, par elles-mêmes, certains usages (la monnaie de l'île de Yap se prête, par exemple, bien moins à la thésaurisation qu'une monnaie scripturale) ;
 - c. et enfin, nous l'avons vu, notamment lors de la discussion sur l'opposition « Monnaies primitives » *versus* « Monnaies modernes », que la monnaie n'est jamais totalement émancipée des marqueurs socioculturels de son époque (et cela, y compris dans le cas d'une monnaie aussi abstraite et impersonnelle que la nôtre...).

Pour ce qui est, plus précisément, des formes monétaires contemporaines, nous ne pouvons qu'être frappés par leur très grande diversité. Cela s'explique en partie, nous l'avons vu, par l'engouement et l'énergie déployée dans les cercles capitalistes pour, à la fois, développer de nouvelles formes monétaires très innovantes, et sur ce point les Japonais sont à la pointe, mais également, promouvoir leurs usages. Car il semble bien que les monnaies complémentaires, en permettant de mobiliser plus efficacement les ressources (d'une région ou d'une entreprise par exemple) soient un moyen approprié de redonner du souffle, pour un certain temps tout du moins, à une économie en phase crépusculaire.

Loin de ces considérations, certaines personnes estiment toutefois que les monnaies locales permettraient de nous sortir de l'ornière qui nous conduit inexorablement au désastre écologique et social. Malheureusement, croire qu'il suffirait simplement de changer de monnaie pour changer le monde est bien trop naïf. Ces monnaies locales ne constituent, *par elles-mêmes*, aucune alternative à la forme de vie capitaliste que nous subissons. Bien pire ! Leur usage actuel, ne conduit, à travers des financements de projets plus ou moins « écolo-solidaires » ou « socialo-locaux », qu'à perpétuer et à approfondir les rapports sociaux capitalistes. Bref, les bonnes intentions ne peuvent se substituer à une véritable réflexion. Les enfers sont pavés de bonnes intentions, dit-on.

Ceci étant, il est envisageable d'articuler ces monnaies locales à des projets plus radicaux, comme celui du CLIP par exemple. Toutefois, gageons qu'une telle visée sera difficile à réaliser. D'une part, en effet, il faudra faire preuve d'une réelle pédagogie et d'un doigté assez fin pour constituer une communauté de paiement suffisamment importante (ce qui est une condition indispensable et déjà très difficile à mener à bien si l'on en croit les expériences en cours⁷⁸) et, d'autre part, il est raisonnable de penser que la relative tolérance de l'Etat à l'égard des projets actuels, ne sera pas, ou plus, de mise lorsque des pans entiers des ressources locales seront sortis définitivement de la circulation marchande ; sans même évoquer le fait que cela ne résoudra aucunement, comme par magie, le problème de savoir quelles formes devront prendre les relations sociales au-delà de l'économie. Cela risque donc de ne pas être la panacée.

Alors que faire de la monnaie ? Finalement, je ne sais pas. Bien évidemment, si l'on conjecture qu'une société au-delà de l'économie serait nécessairement une société non fétichiste, alors la monnaie, qui est un objet fétiche pour ainsi dire au premier chef, n'y aurait pas sa place. Par contre, si l'on envisage, comme je le fais, une sortie de l'économie par le truchement de formes fétichistes moins dévastatrices, en ce sens qu'elles ne permettent pas l'émergence d'une dynamique folle, incontrôlable, comme celle de la marchandise, alors la monnaie y tiendra peut-être une place ; la question devenant, dans ce second cas, de savoir s'il est possible d'accorder à la monnaie des formes et des usages qui ne soient pas trop mutilants. L'existence d'une monnaie à usage non économique comme le *Nayahan Banjar* paraît plaider dans ce sens, mais, malheureusement, les données me manquent pour pouvoir évaluer précisément le degré de mutilation corrélatif à son utilisation ; il semble, en tous cas, que l'émancipation des individus dans une telle société soit toute relative puisqu'une partie de leur temps est subordonnée aux décisions de la communauté via l'institution, apparemment démocratique, du *banjar*. Mais, d'un autre côté, est-il possible d'imaginer une société constituée d'une simple collection d'individus totalement dégagés des obligations communautaires ou sociales ?

Trancher de manière définitive la question de la monnaie supposerait donc d'avoir résolu, au préalable, ou tout du moins de façon concomitante, le problème de la relation de l'individu à la société et vice versa. Faut-il, en effet, comprendre l'émancipation de l'individu, comme émancipation *de* la société, ou plutôt comme émancipation *par* la société ? Et comment, le cas échéant, articuler ces deux types d'émancipation ? Car il est certain que la monnaie, dans ce contexte, a joué un rôle important : en permettant aux individus de se libérer de certaines obligations sociales, autrement dit d'être quitte par son simple transfert, celle-ci a permis, en effet, de « défaire » des liens sociaux souvent vécus comme étouffants, et incidemment de contribuer à l'avènement de l'individu, compris dès lors comme sujet autonome un tant soit peu détaché de sa société. Faut-il alors abandonner la monnaie, au risque

⁷⁸ Voir, par exemple, les problèmes rencontrés pour mettre en place la monnaie « occitan » dans la petite ville de Pézenas, rapportés dans la seconde partie de l'étude menée par O. Torrente : « Les monnaies complémentaires sont-elles des outils conviviaux ? » et disponible à cette adresse : < http://appli6.hec.fr/amo/Public/Files/Docs/160_fr.pdf >

de renoncer, en même temps, à l'émancipation *de* la société ? Ou plutôt chercher à encadrer ses usages et ses formes ? A moins qu'il ne soit plus opportun d'explorer d'autres moyens de détacher l'individu de sa société ? Peut-être, mais ceci est une autre histoire...

Steeve

Annexe

A propos de Jacques Le Goff, *Le Moyen âge et l'argent*, Perrin, 2010.

Un livre « à thèse », mais surtout un livre qui reprend les derniers apports de l'historiographie sur la question. Avec une ouverture à l'historiographie étrangère ce qui est très intéressant quand on n'est pas spécialiste du Moyen Âge. Un livre aussi qui ne semble pas tout à fait terminé, relu et « lissé », car il donne parfois le sentiment que les différents chapitres sont mal agencés dans ce sens où il n'y a pas de véritables transitions. Je ne rapporte pas ici dans cette note la synthèse des matériaux historiques que l'auteur met en œuvre dans sa démonstration tout au long de son livre, se serait impossible ou très fastidieux, je vais de suite au cœur de sa thèse principale, à son point d'aboutissement (en résumant ici ses chapitres de conclusion).

Le Goff distingue clairement l'historiographie française qui se place dans l'interprétation de Karl Polanyi, de l'historiographie anglo-saxonne (et dans son sillage aujourd'hui « l'histoire globale » de Kenneth Pomeranz, Philippe Norel, etc.) qui n'arrête pas à ses yeux d'enfiler les anachronismes les uns à la suite des autres, en parlant de « marché de la terre », de l'existence de « l'argent », ou encore de la naissance du capitalisme au Moyen Age. Le Goff tient à remarquer que l'historiographie s'est maintenant clairement distinguée d'après lui de la thèse de Fernand Braudel pensant que le capitalisme émergeait dès le XIIIe siècle en Italie et à partir du XIIIe siècle en France : c'est pour lui et une grande majorité des historiens rapporte-t-il, un anachronisme complet (même le disciple de Braudel, I. Wallerstein a laissé tomber cette idée). Les thèses de Marx et de Weber ont le mérite à ses yeux de laisser à l'écart le Moyen Age des origines de la société capitaliste. Pour Marx comme pour Weber, on sait que le capitalisme s'impose entre les XVIe et XIXe siècles. Pour Le Goff le Moyen âge n'est donc pas à l'origine du capitalisme, et l'activité des gens au Moyen âge n'a rien non plus du caractère protocapitaliste qu'on lui a attribué (par exemple, à l'inverse du livre de Todeschini, *Richesse franciscaine*, Le Goff pense que c'est un anachronisme de dire qu'il existe une pensée économique virtuelle chez les franciscains ou chez les scolastiques). C'est là un des grands points que cherche à démontrer ce livre. Comment s'y prend-t-il ?

Pour Le Goff, on ne peut pas plaquer notre vision moderne de l'argent sur ce que l'on continue à appeler à tort « l'argent » au Moyen âge (parlant « d'argent » au Moyen Âge, le titre même du livre est un anachronisme comme le dit son auteur qui n'a choisi ce titre qu'en fonction de règles éditoriales). Parce que, selon lui, l'« argent » n'est clairement pas au Moyen âge une entité économique, sa nature et ses usages relèvent plutôt de conceptions non-économiques (voir l'article de Steeve plus haut⁷⁹). Il n'y a d'ailleurs nulle trace dans les sources historiques du concept d'« argent » en tant que forme

⁷⁹ On peut aussi se reporter sur ce thème au livre coordonné par Alain Testart, *Les origines de la monnaie*, éditions errance ; à la quatrième partie « Monnaies “ primitives ” », du livre de Francis Dupuy, *Anthropologie économique*, Coursus, Armand Colin, 2008 (2001) ; pour la question des origines sociales et non économiques de la monnaie, voir également les théories de C. Castoriadis et S. Latouche.

monétaire de la richesse. L' « argent » est limité à la monnaie (il n'existe pas de mot « argent » dans les sources, les textes parlent toujours de telle ou telle monnaie particulière, on trouve souvent par exemple le mot « denaio » = denier). Les historiens de l'usure médiévale du fait de leur fascination pour le capitalisme, ont tendance à plaquer des catégories modernes qui vont servir de grille de lecture pour interpréter les sources médiévales.

L'historien insiste sur l'importance au Moyen âge d'une économie du salut (M. Weber) et du don, du fait de la domination de la religion (cette thèse de la domination de la religion au Moyen âge est quand même contestée à la marge par certains historiens) comme le pensait Polanyi. Cela rejoint aussi la thèse de Maurice Godelier sur la prééminence des rapports politico-religieux dans les formations sociales non capitalistes⁸⁰. La vertu suprême est donc la « caritas », c'est aussi une valeur sociale qui englobe l'amitié et l'amour, mais c'est surtout elle qui constitue à cette époque le lien social *entre Dieu et les hommes, et entre les hommes*. Elle est une clé fondamentale pour comprendre le Moyen Age sans anachronismes, c'est-à-dire sans les anachronismes de l'historiographie anglo-saxonne qui rétroprojette de manière universelle les catégories capitalistes sur les noyaux sociaux des formations sociales passées. En faisant référence à l'historienne Guerreau-Jalabert qui lui semble avoir tout dit, Le Goff reprend l'idée que « la diffusion de la monnaie au Moyen âge est à replacer dans un élargissement du don », cet amour de Dieu dans l'homme qui met la charité partout dans les têtes. Guerreau-Jalabert écrit ainsi qu'il faut toujours englober fermement le commerce et l'industrie matérielle « dans un système de valeurs qui est toujours soumis à la caritas » et ces activités n'existent jamais comme elles existeraient dans la société moderne. Il y a toujours ce noyau fondamental des rapports sociaux au Moyen Âge, qui reste toujours la « caritas ». Ainsi, le concept de « bénéfice » au Moyen âge, est d'abord canonique, avant de devenir plus tard bancaire. La banque est également « une pratique de frontière », et toutes les banques du Moyen Age ont fait faillite souvent du fait de l'encastrement social dans lesquelles elles se trouvaient (on connaît le sort des Bardi, Perruzzi, etc.). A chaque fois, « le numéraire est mis au service de la communication des biens qui sont une expression de la caritas » explique Bernard Clavero. Le Goff, dans sa thèse précédente sur l'existence d'un « long Moyen Age » qui va déborder sur le XVIe et XVIIe siècles, pense en effet que c'est seulement au XVIIIe siècle, que le concept d'économie et ce qui va avec, sont inventés. Il s'appuie notamment sur le livre de Clavero, *La grâce du don. Anthropologie catholique de l'économie moderne*, pour montrer que ni le droit, ni l'économie, n'existent en tant que tels au Moyen âge⁸¹.

Clément

⁸⁰ Voir M. Godelier, *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Albin Michel, 2007.

⁸¹ Pour des vues similaires à celles de Jacques Le Goff, voir Jérôme Baschet, *La civilisation féodale. De l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Flammarion, 2006.